

Chapitre 2 – La coexistence confessionnelle

L'identité religieuse constitue la caractéristique majeure des individus de ce temps-là. Au XVI^e siècle encore, dans le grand bouleversement religieux, beaucoup avaient pu opérer des choix personnels et définir eux-mêmes leurs options confessionnelles. Mais depuis les édits de pacification, les statuts se bloquent progressivement. Rarissimes sont désormais les passages d'une église à l'autre. En 1605, l'imprimeur Thomas Portau publie la déclaration de foi faite en l'église réformée de Saumur par Fiacre Picard, naguère abbé et ensuite pasteur. C'est là le dernier succès éclatant des protestants locaux. En sens contraire, quelques soldats abjurent la Réforme avec discrétion, afin d'épouser une catholique. Il faut attendre la seconde moitié du siècle pour voir quelques notables locaux rejoindre l'église romaine, dans une cérémonie solennelle organisée aux Ardilliers.

La première église réformée du XVI^e siècle

La Réforme apparaît à Saumur en 1552, année où le prédicateur itinérant René Poyet y est arrêté et brûlé vif comme hérétique. Des notables, surtout des officiers de justice et de finance rejoignent la nouvelle confession en tel nombre que l'abbesse de Fontevraud décrit Saumur comme la ville « à présent la plus affectée et un second Genève » : elle demande une action énergique à son neveu, le duc François de Guise, alors gouverneur de Saumur.

Trois inquisiteurs parcourent la région, ce qui entraîne la fuite de quelques réformés vers le refuge de Genève. Quand la reine Catherine de Médicis et le chancelier Michel de l'Hospital adoptent une politique conciliante, l'église réformée de Saumur s'organise au grand jour ; le 14 janvier 1562, elle obtient que le Conseil de Ville lui accorde une salle pour tenir ses prêches, en l'occurrence la vieille halle construite par Henri II Plantagenêt, près du Chardonnet, et toujours utilisée pour les foires. Pendant quelques mois, ces prêches sont animés par Jean de l'Espine, ancien prieur des Augustins d'Angers. Les événements se précipitent en mai-juin 1562. La première guerre de religion, déclenchée par le duc de Guise, met l'Anjou à feu et à sang. De petits seigneurs ruraux se déclarent huguenots, se donnent le titre de « capitaine » et, à la tête de quelques dizaines d'hommes, ils s'emparent, sans coup férir, de la ville de Saumur et de l'abbaye de Saint-Florent. Ils trouvent des alliés sur place parmi les officiers de justice et de finance, tous partisans déclarés de la Réforme, à l'exception d'un seul. Ensemble, ils se livrent à de spectaculaires manifestations iconoclastes, brisant les statues des églises, cassant les cloches, détruisant les reliques et récupérant l'or des châsses. Très violentes, ces manifestations s'en prennent aux objets, mais très rarement aux personnes ; elles sont organisées par les notables de la ville, alors que les milieux populaires, surtout les femmes, sont scandalisés par ces outrages infligés à leurs objets traditionnels de dévotion.

La nouvelle église réformée achète en 1570 le petit cimetière du quartier des Bilanges, situé entre les actuelles rues Brault et Chanzy, mais elle n'érige pas de temple et n'est reconnue dans aucun des édits royaux. Brusquement, Jean de Chambes, baron de Montsoreau et nouveau gouverneur de Saumur, sur ordre formel du roi, vient y pratiquer une Saint-Barthélemy locale, qui a lieu le 28 août 1572. De sa main, il exécute François Bourneau, le lieutenant général du Sénéchal d'Anjou, soit le chef de la justice royale, qu'on avait vu dix ans plus tôt à la tête des iconoclastes et qui passe pour le chef des réformés. Plusieurs autres notables huguenots sont massacrés, sans qu'on puisse en connaître le nombre. La ville redevient une place catholique fidèle à Henri III et la petite église réformée disparaît.

La renaissance de l'église réformée

C'est l'installation de Duplessis-Mornay qui fait renaître une église protestante, grâce à l'arrivée d'une masse de nouveaux venus, d'abord des soldats de la garnison, souvent originaires du Poitou et du Midi, qui s'installent avec leur famille et adoptent en même temps une profession artisanale ; apparaissent

aussi des marchands, des hommes de loi, des négociants étrangers, des enseignants, des imprimeurs, mais pas d'hommes de la terre. Un premier baptême est célébré le 23 janvier 1591. Le total de 1000 protestants est vraisemblable pour l'année 1600 ; les réformés continuent à affluer tant que Duplessis-Mornay est gouverneur ; leur total peut être estimé à 1600 aux alentours de 1619. Leurs effectifs se tassent ensuite, car l'afflux migratoire est stoppé, que la population frappée par la peste se renouvelle à peine et que les nouveaux venus issus des campagnes voisines sont catholiques. Au milieu du siècle, les protestants saumurois se maintiennent autour d'un millier, nombre en partie compensé par les séjours temporaires de deux à trois cents étudiants et voyageurs.

La structuration de la nouvelle église est longue à se mettre en place, car Henri III, soucieux de ne pas bouleverser le fragile équilibre des édits, n'avait autorisé à Saumur qu'un culte privé, qui se tenait dans le logis de Duplessis-Mornay, situé à l'arrière de l'Hôtel de Ville. Les soldats du château se réunissaient dans la fourrière, un bâtiment situé près de l'entrée, à l'extérieur de l'enceinte primitive. Une tentative d'établir un prêche et une école au faubourg de la Croix-Verte est bloquée par l'abbesse de Fontevraud, seigneur haut-justicier. Finalement, les assemblées se tiennent dans le grand jeu de paume situé entre la place de la Bilange et le mur de ville (il paraissait essentiel que les prêches se situent en dehors de la ville close). Les époux Mornay mettent fin à cette période transitoire en construisant à leurs frais un nouveau temple placé à l'intérieur de la muraille, auprès de la tour du Bourg.

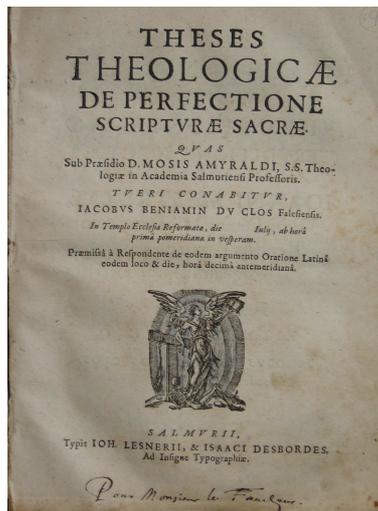
L'église locale est dirigée par un consistoire réunissant les pasteurs, habituellement au nombre de deux, et les anciens, souvent sept membres cooptés parmi les familles les plus influentes. Dans les cas de crise, une assemblée des chefs de famille se réunit exceptionnellement.

Le collège et l'Académie

En mars 1593, Duplessis-Mornay obtient d'Henri IV des « lettres d'érection pour un collège à Saumur, garny de professeurs ès trois langues et ès artz et sciences »(Madame de Mornay), donc d'un collège de plein exercice. La mise en place est assez lente. Les classes inférieures n'apparaissent qu'en 1599 et comme le collège ne dispose pas de locaux particuliers, il s'installe dans le logis abandonné par Duplessis-Mornay dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville, locaux agrandis ultérieurement par l'achat de maisons voisines.

De la cinquième à la troisième, les élèves apprennent surtout les grammaires latine et grecque (ce qui leur vaut d'être appelés « grammairiens »). En seconde et en première, ils deviennent humanistes et ils approfondissent les grands auteurs de l'Antiquité ; en première, qualifiée de classe de rhétorique, ils étudient en outre les figures de l'éloquence et s'adonnent à des exercices oratoires. Leur existence est monotone : sous la direction d'un unique régent, ils suivent cinq heures de classe par jour, consacrées pour l'essentiel aux humanités, le français étant totalement méprisé (en principe, on ne parle que latin au collège, ce qui facilite l'appel à des enseignants étrangers). Un peu d'histoire de l'Antiquité apprise à partir des textes. Une après-midi consacrée aux sciences (de l'arithmétique, de la géométrie et de l'astronomie). Quelques heures de catéchisme au collège et au temple. Au terme d'une année scolaire ponctuée par des concours permanents, des examens écrits permettent la promotion en classe supérieure, quoique les redoublements soient fréquents. Ensuite, les écoliers ont droit à tout juste un mois de grandes vacances. La vie est austère, mais sans doute moins qu'ailleurs, car le collège ne comporte pas d'internat ; les élèves logent dans des pensions privées, à la discipline parfois élastique, et ils baguenaudent souvent en ville. Les transgressions de l'ordre établi, assez fréquentes, sont jugées avec indulgence par le Conseil académique, qui préfère l'admonestation à la punition.

À partir de 1603, les cours de philosophie fonctionnent régulièrement sur deux années, l'une consacrée à la logique et à l'éthique, l'autre à la physique et à la métaphysique. Au terme de ce cycle, le jeune étudiant soutient une thèse en latin et reçoit le titre de « maître-ès-arts ». Cet enseignement de la philosophie fait de l'établissement de Saumur un collège de plein exercice. Il n'est pas prodigué par des régents, mais par des professeurs recrutés par concours et jouissant d'une certaine réputation. Les cours sont publics et ouverts à de nouveaux étudiants venus des collèges d'humanités, qui ne dépassaient pas la première. Des jeunes gens de passage, souvent des étrangers, peuvent s'y inscrire.



Thèses de théologie sous la direction de Moïse Amyrault, Saumur, éd. Lesnier-Desbordes, s.d. © Trinity College (Dublin)

Après ce palier de la philosophie, vient l'enseignement de la théologie, assuré par au moins deux professeurs et complété par des cours d'hébreu, de grec et de philosophie. Cette section supérieure de l'Académie s'adresse à une bonne douzaine d'étudiants qui se préparent à devenir « ministres de la parole de Dieu » et dont la formation est strictement encadrée. En complément des cours, ces étudiants font des exercices pratiques : trois sermons par an, un en latin et deux en français ; tous les samedis, séance de controverse tenue au temple, en langue latine ; une fois par mois, une dispute plus solennelle, ouverte au public. Les étudiants en théologie les plus avancés portent le titre de « proposants », car ils ont qualité pour proposer la parole divine au cours des prêches. Ils lisent les textes sacrés, installés sur une tribune moins élevée que celle du pasteur. Au bout de leurs études, de trois années en principe, les étudiants soutiennent une thèse, ils reçoivent un brevet de capacité et doivent obtenir un certificat de bonnes mœurs. Ils ne sont pas au terme de leurs examens : pour obtenir un ministère, ils doivent passer un nouveau cycle d'épreuves devant le synode de la province où ils souhaitent exercer.

Vers 1611-1612, l'Académie de Saumur fonctionne normalement et adopte son règlement. Elle est dirigée par un recteur, élu pour deux ans et le collège par un principal, qui assure la surveillance des élèves du cycle de philosophie, sans avoir autorité sur leurs enseignants. Duplessis-Mornay avait ainsi atteint son objectif qui était de donner des cadres instruits à la société protestante et des ministres talentueux à la confession réformée.

Sur l'histoire de l'Académie, voir l'étude détaillée du professeur Jean-Paul Pittion.

Des catholiques d'abord désorientés

Quand Duplessis-Mornay s'installe à Saumur, l'état du clergé catholique correspond assez bien aux descriptions caricaturales qu'en donnent les polémistes huguenots. Pierre Beaussier, recteur de Notre-Dame de Nantilly et curé de Saumur, est un personnage brutal et procédurier, dont le souci principal est de récupérer les offrandes faites par les pèlerins des Ardilliers. Plusieurs chapelains, à Nantilly comme à Saint-Pierre, négligent les devoirs de leur fondation et les chapitres les admonestent en vain. L'abbaye de Saint-Florent, véritable tuteur religieux des paroisses de Saumur, est tombée bien bas ; pillée et ruinée, elle est dirigée par un tiers prieur sans autorité : des moins refusent de se lever pour chanter matines. Son abbé commendataire (c'est-à-dire nommé par le roi et non résidant) est le cardinal François de Joyeuse, alors archevêque de Toulouse et, surtout, ardent ligueur, en rébellion contre le roi (c'est pourquoi Duplessis-Mornay prononce en 1590 la saisie de l'abbaye, mais pour peu de temps, car le cardinal devient un proche d'Henri IV).

Les catholiques saumurois sont encadrés par quelques grandes familles, les Bourneau, les Delommeau, Maliverné, Bonneau, Lebeuf, Avril, Gaultier, tentées par la Réforme dans les années 1560, puis devenues ardemment catholiques ; très influentes, ces familles détiennent l'essentiel des charges judiciaires, des offices de finance et des fonctions municipales, ne laissant que quelques miettes aux réformés. Elles encadrent la population catholique, constamment majoritaire, cinq fois plus nombreuse

que la communauté protestante vers 1620 et douze fois vers 1670. Ce véritable parti dévot est soutenu par des puissances extérieures : l'abbesse de Fontevraud, l'abbé de Bourgueil et les évêques d'Angers, dont l'influence s'accroît avec Claude de Rueil (1628-1649) et surtout Henry Arnauld (1650-1692).

Vigueur de la Contre-Réforme catholique

La vigoureuse mobilisation catholique contre l'influence réformée se manifeste d'abord autour de la chapelle des Ardilliers. Ce petit sanctuaire, érigé à la suite de la découverte d'une piété à proximité d'une source aux eaux bienfaisantes, avait donné naissance à un pèlerinage déjà assez actif, quand il est relancé en 1594 par l'annonce de quinze miracles spectaculaires attribués à l'intercession de Notre-Dame des Ardilliers. On notera que ces miracles, dont les comptes rendus sont imprimés, surviennent peu après la mise en place de la tutelle protestante sur la ville. Duplessis-Mornay et surtout son épouse considèrent le pèlerinage comme une machination montée contre eux. Le parti dévot, dirigé par le sénéchal lieutenant général et par le corps municipal, réuni à la Maison de Ville, riposte le 1^{er} mai 1615 en consacrant la ville et ses habitants à Notre-Dame de la Fontaine des Ardilliers, en reconnaissance de sa protection lors du « grand déluge » survenu au mois de mars précédent (inondation qui avait néanmoins causé de gros dégâts). En 1619, s'installent les pères de l'Oratoire, qui assurent la gestion du sanctuaire, qui édifient une vaste maison en arrière de la chapelle, qui prennent en charge le vieux collège royal, devenu collège de plein exercice et concurrent direct de l'établissement protestant, et, enfin, qui ouvrent une école de théologie pour une trentaine d'étudiants encadrés par deux professeurs – une structure en tous points comparable à celle de l'Académie. Les oratoriens agrandissent la chapelle de pèlerinage et construisent une rotonde gigantesque, qui n'est achevée qu'en 1696. Très cultivés, très courtois dans leur relations avec les enseignants réformés, ils constituent néanmoins le fer de lance de la contre-offensive catholique. Mais ils adhèrent aux thèses jansénistes, si bien qu'ils sont à leur tour persécutés et que leur école de théologie est fermée en 1720.

À côté des oratoriens, d'autres ordres religieux s'implantent en nombre et en force. Les frères prêcheurs sont représentés par les récollets, qui s'installent, avec l'aide d'Henri IV, dans ce qui est aujourd'hui le Jardin des Plantes, et aussi par les capucins, qui construisent leurs bâtiments conventuels dans l'île d'Offard. Afin d'éduquer les jeunes filles dans la religion et les bonnes manières, les ursulines ouvrent un vaste pensionnat dans ce qui est devenu le lycée Duplessis-Mornay et tiennent une petite école pour les fillettes du quartier. D'autres religieuses mènent une vie contemplative : les bénédictines de la Fidélité finissent par se fixer dans la rue Saint-Nicolas et les visitandines s'installent dans le quartier des Ponts. L'Hôtel-Dieu est pris en charge par des religieuses hospitalières de Saint-Augustin, qui viennent de Tours.

Les couvents, entourés par des jardins et de hauts murs, occupent désormais un vaste espace urbain, surtout dans les faubourgs ; ils représentent à peu près la moitié de la surface utile dans l'île d'Offard (quatre chapelles, deux couvents et un prieuré) et dans le bourg de Nantilly, domaine de deux couvents, d'un prieuré, de trois hôpitaux et de plusieurs cimetières. Jamais l'encadrement religieux de la population catholique n'avait été aussi dense. Vers 1697, en nombres ronds, il regroupe 40 prêtres séculiers, 40 prêtres et confrères de l'Oratoire, 74 religieux, en comptant les moines de Saint-Florent, et 215 religieuses ; au total, il représente 5,6 % de la population. Le résultat de cette intense mobilisation est une christianisation en profondeur des fidèles et la mise en application des réformes du concile de Trente.

Cependant, le but immédiat de cette contre-réforme catholique était la reconquête des protestants, de préférence par la persuasion. Ici, l'échec est patent. La population réformée est en chute rapide, non pas du fait des conversions, mais par suite des lois implacables de la démographie. Elle était même en voie de marginalisation et il n'était nul besoin de la persécuter pour atteindre ce but.

Une rivalité courtoise

Saumur possède donc deux institutions enseignantes structurées de façon comparable. Toutes les nations de la Réforme et la Congrégation de l'Oratoire envoient à Saumur leurs plus brillants sujets, ce qui apporte à la ville une vie intellectuelle brillante et la naissance d'une vingtaine d'imprimeries. Les

professeurs et les élèves de l'Académie viennent assister aux conférences données aux Ardilliers, surtout quand on y traite de la pensée de Descartes ; en symétrie, les pères de l'Oratoire participent aux soutenances des thèses de philosophie et de théologie qui se tiennent au temple. Les débats et les controverses prennent parfois un tour vigoureux, mais de nombreux témoignages attestent du respect mutuel et de l'estime que se portent les enseignants des deux confessions. En 1670, paraît à Saumur, chez René Péan, un ouvrage anonyme intitulé *La Réunion du christianisme ou la manière de rejoindre tous les chrestiens sous une seule confession de foy*, qui propose de reconstruire une religion d'Etat à partir de quelques bases simples approuvées par tous. Cet intéressant essai de syncrétisme est l'œuvre du pasteur Isaac d'Huisseau, aidé par l'helléniste Tanneguy Le Fèvre. Sitôt sa parution, il est condamné par le consistoire, puis par le synode d'Anjou et aussi par les catholiques. L'irénisme ne va pas si loin, même si l'esprit de tolérance est bien présent à Saumur.



Tanneguy Le Fèvre, philologue et professeur de grec ancien à l'Académie de Saumur entre 1651 et 1670 © Archives 49, 11Fi7415

La séparation des deux confessions est stricte en matière religieuse ; les mariages mixtes sont rarissimes et les changements de confession sont si violemment réprouvés que le renégat doit quitter la ville. La coupure est moins nette dans le domaine funéraire : des protestants se font inhumer dans des cimetières catholiques, des traditions papistes s'infiltrèrent dans les usages réformés (cortèges, caveaux familiaux). Une nette spécialisation sépare les imprimeurs et libraires protestants ou catholiques. A l'inverse, pas de repli communautaire en ce qui regarde les lieux de résidence, il n'y a pas de quartier protestant. Les secteurs de la santé sont ouverts ; Charlotte Arbaleste, l'épouse de Duplessis-Mornay, consulte un médecin catholique, alors que les pères de l'Oratoire se font soigner par Marc Duncan, principal du collège. Des étudiants de l'Académie prennent pension dans des maisons catholiques ; Michel Deshays, commandant de la ville et du château vers la fin du siècle, lieutenant de roi, se fait rappeler à l'ordre parce que son fils fait ses études chez les protestants et non chez les catholiques.

De nombreux exemples permettent d'affirmer que la coexistence confessionnelle se déroule dans un climat serein. Du moins dans les milieux les plus policés, car des éléments populaires, à la sensibilité à vif et échauffés par des prédications véhémentes, entrent vite en ébullition. Sous Duplessis-Mornay, le bruit court que la garnison huguenote va exterminer la population catholique de la ville le jour anniversaire de la Saint-Barthélemy ; convaincus, certains habitants s'enfuient. D'une façon générale, le gouverneur est violemment contesté de 1615 à 1621, ainsi qu'il le dit dans le codicille ajouté à son testament : « le peuple de contraire Religion audit lieu [de Saumur] s'est montré extrêmement animé contre nous sans nul sujet ».

Il est malaisé de faire la part entre la passion religieuse, entre le ressentiment social (car les réformés ont plutôt bien réussi) et entre la xénophobie (car ils viennent tous d'une autre province et parfois de l'étranger). Les tensions sont plus fréquentes qu'on l'écrit souvent. Jean-Paul Pittion insiste sur les violences sporadiques qui ont marqué les années 1668-1669, à la suite du miracle des Ulmes et de manifestations injurieuses à l'occasion de la procession du Sacre. Un ancien du consistoire dépose une plainte au sujet des déprédations opérées sur le temple.

Les responsables locaux les plus clairvoyants ont bien compris que les guerres de religion marquaient toujours les esprits et que les brimades du roi Louis XIV pouvaient entraîner leur résurgence.